

Image not found or type unknown



Mes droits face a l huissier

Par **pisu**, le **31/05/2008** à **11:38**

bonjour,j avai une entreprise que j ai fermee,j ai une dette de loyers impayers qui s eleve avec les frais a 3800e,j ai proposer un arrangement de 50e par mois que je paye regulierement sans faute!je suis seule avec 3 enfants,je ne travaille pas ,mes revenus sont :allocations familiales 493e,allocation parent isolee 499e,total 983e! j ai d autres dettes decouvert bancaire de 4000e,ava 1500e,mgti 900e,qui sont passes a l huissier auxquels je verse aussi 50e par mois et qui on accepter!j ai un credit de 187e par mois ,en tout versements huissiers plus credit plus notes:eau ,electricite,gaz ect...700e! il me reste peu et on peu dire rien pour donner a manger a mes enfants!!donc l huissier de mes loyers impayers me refuse l arrangement car 50e ne lui suffit pas !il me menace d une saisie le 26 juin 2008 si je n augmente pas les mensualitees!il menace aussi le cautionnaire; je tient a jour mes echeances,a t il le droit?comment me defendre?MERCI

Par **palmer**, le **31/05/2008** à **15:25**

bonjour,rnnormalement les allocations familiales ne sont pas saisissable,